

# L'INITIATIVE RESPONSABLE DU MOIS D'OCTOBRE !



Ce mois-ci nous souhaitons mettre en avant le Groupe Bonduelle. Intégré à l'indice Gaïa depuis 2009, il affiche un niveau de performance global solide (77/100 sur la campagne Gaïa 2018).

Bonduelle obtient de bons résultats en matière de gouvernance. Ceux-ci sont portés par le fonctionnement équilibré de ses instances de gouvernance et le déploiement d'une politique RSE inscrite dans une démarche d'amélioration continue. Néanmoins, le Groupe se montre peu transparent sur les sujets relatifs au lobbying (absence d'engagements à l'exercice d'un lobbying responsable et d'informations sur les registres de transparences), dans un contexte où la société civile exerce une vigilance croissante sur les pratiques des entreprises du secteur agro-alimentaire.

Bonduelle apporte de sérieuses garanties sociales. Le volet RH de son projet d'entreprise, ManageGo!, vise notamment à repenser ses pratiques managériales en fonction de ses valeurs et de ses ambitions. Le léger recul de sa performance sociale tient à la dégradation de certains indicateurs (taux de formation de l'effectif, absentéisme, taux de fréquence des accidents du travail).

Le Groupe progresse en revanche sur le volet environnemental (84/100), grâce à l'enrichissement de son reporting. La publication de ses émissions de GES est par exemple accompagnée d'un graphique de répartition de ses émissions de Scope 3, permettant une compréhension fine de ses postes d'émissions de la production agricole à la consommation des produits.

Finalement, Bonduelle affiche un bon niveau de performance concernant la gestion de ses relations avec ses parties prenantes. De fait, les relations avec les producteurs et la qualité des produits constituent des enjeux forts de sa matrice de matérialité et font l'objet de mesures spécifiques dans le cadre du projet d'entreprise VegeGo!. Outre l'intégration de critères RSE dans les audits et la sélection des fournisseurs, Bonduelle s'engage à travailler au développement de modèles de production respectueux de l'environnement avec les agriculteurs, auxquels il garantit des revenus même en cas d'aléas climatiques.

*Ce document a un caractère informatif et non contractuel, il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des FCP. Ces informations ne doivent être utilisées qu'en conjonction avec un avis professionnel. A cette fin, votre gérant Talence Gestion reste à votre disposition. Les informations contenues dans ce document (notamment les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées) vous sont communiquées à titre purement indicatif sur la base de sources dignes de foi à la date d'établissement du document, et peuvent être mises à jour à tout moment sans préavis et ne constituent en aucun cas un conseil juridique ou fiscal. Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passés ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations, statistiques et données futurs. Talence Gestion décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales. Tout investisseur potentiel doit se rapprocher de son prestataire ou gérant afin de se forger sa propre opinion sur les risques inhérents aux fonds présentés et sur leur adéquation avec sa situation personnelle. Tout investissement doit se faire après avoir pris connaissance des risques et frais présentés dans le DICI/prospectus du fonds en vigueur, disponible sur le site internet de la société de gestion. Les fonds Talence Gestion présentés dans ce document sont de droit français, ils relèvent de la directive 2009/65/CE (dite UCITS IV) et sont autorisés à la commercialisation en France, et ne sont pas ouverts à la souscription pour les US Persons ne bénéficiant pas de garantie et le capital investi peut ne pas être intégralement restitué.*